



Soutenu par la
Coopération
Autrichienne pour
le Développement



LE TOGO FACE AUX DEFIS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX : **ANALYSE DES DONNÉES ISSUES DU SYSTEME NATIONAL D'ALERTE PRECOCE (NEWS-TOGO) DE WANEP-TOGO SUR LA PÉRIODE DE JANVIER A DECEMBRE 2025**

• • •

📞 00228 22 25 27 84 / 93 61 21 21

🌐 www.wanep.org/news ; www.waneptogo.org ; www.wanep.org

PLAN

INTRODUCTION

- Mot du coordonnateur national ————— 3
- Présentation de WANEP-TOGO ————— 4
- Contexte de rédaction de ce rapport ————— 6
- Enjeux sécuritaires ————— 6
- Importance de la prévention des conflits et du rôle de la société civile ————— 7
- Annonce du plan ————— 8

DEVELOPPEMENT

Partie 1 : Aperçu du système NEWS

- 1. Notion et objectifs de l'alerte précoce ————— 9
- a) Définition et Objectifs visés ————— 10
- b) Différence entre un praticien des SAP et un lanceur d'alerte ————— 11
- 2. Présentation du système NEWS ————— 11
- a) Fonctionnement du NEWS (organigramme, acteurs et articulation avec les autres SAP) ————— 12
- b) Le système NEWS et coopération avec la CEDEAO et l'UA ————— 12
- c) Les produits du Système National d'Alerte Précoce de WANEP-Togo ————— 13

Partie 2 : Situation générale sur la sécurité humaine au Togo : de Janvier à Décembre 2025

- 1. Notion de sécurité humaine ————— 15
- 2. Analyse des incidents enregistrés sur la période de Janvier à Décembre 2025 ————— 16
- a) Tableau des incidents par thématique et par mois ————— 16
- b) Tableau et graphe comparatif des incidents par thématique/par année ————— 17
- c) Tableau/graphique sur l'évolution de la situation des incidents : de Janvier à Décembre 2025 ————— 19
- d) Aperçu des problèmes clés enregistrés au cours de l'année 2025 ————— 20
- 3. Analyse sur l'évolution des décès et blessés au cours de la période de Janvier à Décembre 2025 ————— 21
- a) Tableau/graphique sur l'évolution des décès : de Janvier à Juin 2025 ————— 21

4. Analyse sur l'évolution des zones à risque au cours de la période de Janvier à Décembre 2025

- a) Rappel de la situation des zones à risques du rapport de 2023 à 2024 (bilan bi-annuel) ————— 22
- b) Cartographie des zones à risque sur la période de Janvier à Décembre 2025 ————— 22

5. Actions de réponse de WANEP-Togo

- Situation des produits issus du NEWS entre 2024 et Janvier à Décembre 2025 ————— 26
- Exemples d'activités de réponse réalisées + quelques photos illustratives ————— 26
- Coopération et Partenariats de WANEP avec d'autres institutions ————— 28

6. Défis et perspectives

7. Leçons apprises

8. Expériences de bonnes pratiques

9. Analyse des risques envisageables

10. Recommandations

CONCLUSION

- Résumé des principaux points du rapport ————— 44

INTRODUCTION



Mot du Coordonnateur National

ADIAKPO Yawo Seyram

...

L'Afrique de l'Ouest traverse une crise multidimensionnelle susceptible de redéfinir son paysage politique et sécuritaire. En effet, la sortie définitive des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) du cadre communautaire de la CEDEAO intervenue en septembre 2023, remet en cause les équilibres régionaux et constitue un véritable enjeu sur les plans politique, économique et sécuritaire tant pour la région que pour ces partenaires extérieurs. Ce changement, entraînant des effets complexes et multidimensionnels continue d'entrainer une dégradation de la sécurité humaine. Ce qui justifie de plus en plus la nécessité de synergie d'action et la coopération multilatérale entre la société civile et les partenaires au développement en appui aux efforts de l'Etat.

S'inscrivant dans cette dynamique, le Réseau Ouest-Africain pour l'Edification de la Paix au Togo (WANEP-Togo), se veut être un acteur majeur aux côtés de l'Etat togolais et ses différents partenaires, afin de contribuer à la consolidation de la paix, dans une approche de non-violence et de tolérance,

en offrant ses services en prévention, gestion, résolution et transformation des conflits, aussi bien aux institutions de l'Etat, mais aussi aux Organisations de la Société Civile (OSC), aux collectivités locales ainsi qu'aux citoyens.

Pour ce faire, nous avons réussi à tisser des partenariats stratégiques dans le seul but d'œuvrer à l'édification de la paix. WANEP-Togo est un groupe de réflexion, une organisation de formation et de plaidoyer basée sur la recherche, dont le principe fondamental est l'approche collaborative. Au lieu d'adopter une approche militante, la branche Togolaise du Réseau Ouest africain pour l'édification de la paix (WANEP-Togo), fonctionne comme un partenaire professionnel des acteurs étatiques, interétatiques et internationaux pour développer, mettre en œuvre et évaluer les méthodes et les instruments d'édification de la paix et de prévention des conflits. Au cours de l'année 2025, notre organisation a déployé des efforts exceptionnels, afin de contribuer au monitoring, à la collecte, à l'analyse des risques d'insécurité humaine et à la recherche d'actions de réponses optimales.



Face à la recrudescence des actes de criminalité organisée et d'extrémisme violent, à la persistance des violences sexistes, de l'insécurité routière, environnementale et bien d'autres contingences préoccupantes liées à la démocratie et à la gouvernance, en passant par les défis sanitaires, WANEP-Togo, a rendu disponible son mécanisme national d'alerte précoce, alerté les acteurs à différents niveaux et responsabilités et initié lui-même plusieurs actions de réponse. Parmi ces actions de réponses, l'on peut citer entre autres : des actions de transformation et de renforcement de capacités, la conduite de projets de soutien à la résilience économique, des initiatives de médiations de conflits. A travers ces différentes activités, plus de 4092 personnes ont été touchées comptant 46% de femmes et 59% de jeunes.

WANEP-Togo a apporté sa contribution à la cohésion sociale et a incité les populations à la culture de la paix et du vivre ensemble. C'est le lieu de remercier le Président de la République, le Président du Conseil et son gouvernement, les différentes institutions de la République, pour avoir facilité la mise en œuvre de nos activités sur le terrain :

les Chancelleries et les Organisations intergouvernementales pour leur appui dans l'atteinte de nos objectifs stratégiques et opérationnelles. A vous, chers partenaires de la société civile togolaise et internationale, trouvez également ici, nos sincères remerciements. Ce rapport est donc le fruit de cette synergie d'action, dont parlait Mikhaïl Gorbatchev en ces termes :

“

Il faut des négociations et un travail collectif pour trouver l'équilibre réaliste des intérêts sur lequel seulement peut se fonder une paix solide.

”

Présentation de WANEP-TOGO

Le Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix en anglais West Africa Network for Peace building (WANEP) est le premier réseau thématique de paix et de prévention des conflits créé en 1998 à Accra au Ghana et lancé au Togo le 21 juin 2002 à Lomé.

La branche togolaise du Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix (WANEP-Togo) est un réseau thématique composé de seize (16) organisations de la société civile togolaise, qui offre des services en prévention, gestion, résolution, et transformation des conflits à travers ses programmes : Jeunesse, Paix et Sécurité (JPS) ; Femmes, Paix et Sécurité (FPS) ; Alerte Précoce et Prévention des Conflits (WARN) ; Recherches, Plaidoyer et Gestion des Connaissances (RPGC).

Contexte de la rédaction de ce rapport

Poursuivant dans sa mission d'édification de la paix et spécifiquement dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie, visant à renforcer l'efficacité opérationnelle et l'impact de son Système National d'Alerte Précoce (NEWS), WANEP-Togo soutenu par le WANEP Régional, met en œuvre, avec l'appui financier de Wellspring Philanthropic Fund U.S.A, le projet intitulé « Renforcement du mécanisme d'alerte précoce, pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (S.E.W.M.)¹ ». L'objectif général étant de renforcer son mécanisme national d'alerte rapide qui contribue à une réponse politique et pratique décentralisée, aux menaces existantes et émergentes à la paix et à la sécurité au Togo.

Enjeux sécuritaires

Le Togo, à l'instar de nombreux pays de la sous-région ouest-africaine, fait face ces dernières années à des enjeux sécuritaires multidimensionnels qui influencent directement la sécurité humaine de sa population. De janvier à décembre 2025, **629 incidents** ont été enregistrés dans nos systèmes d'Alerte Précoce, occasionnant plus de **157 décès** et au moins **390 blessés**². Ces données mettent en lumière de vives préoccupations liées à la gouvernance socioéconomique et politique ; des défis liés à la liberté d'expression, d'association et de réunion dans un contexte marqué à la fois par des contestations sur le changement de régime politique, la tenue de nouvelles élections municipales et une série de manifestations tenues au cours des mois de juin, juillet et août 2025.

¹ Strengthening Early Warning Mechanism (S.E.W.M.) for West and Central Africa (S.E.W.M.)

² Système National d'Alerte Précoce/National Early Warning System (NEWS-TOGO) opérationnel depuis 2013 à ce jour et le Mécanisme d'Alerte Précoce, de Prévention et de Lutte contre l'Extrémisme Violent (MAPPLEV), lancé depuis le 1^{er} décembre 2022.

A ces situations s'ajoutent un risque permanent et croissant des violences sexistes, de l'insécurité routière ; de l'insécurité environnementale et sanitaire ; la persistance et la recrudescence des actes de criminalité organisée et de l'extrémisme violent.

Ces défis sont exacerbés par l'instabilité régionale marquée par le « Spill Over » de la menace terroriste du Sahel vers les pays côtiers, contribuant à augmenter le risque d'incursions au Togo, surtout dans les zones septentrionales faisant frontière avec le Bénin et le Ghana. Au même moment l'existence des tensions liées aux transitions politiques,

aux réformes constitutionnelles contestées, et à une montée des revendications sociales. Le processus électoral dans certains pays comme la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry, la Guinée Bissau et la Gambie se déroulent dans un contexte de forte polarisation politique et d'instabilité institutionnelle pendant que les pays comme le Ghana et le Sénégal ont connu quant à eux des transitions politiques pacifiques. Sans oublier les conflits interétatiques, des crises diplomatiques entre la CEDEAO et les Etats de l'AES (Niger, Burkina-Faso et Mali) ayant conduit à une séparation officielle intervenue le 29 janvier 2025. Par ailleurs il faut noter également les pressions économiques, l'impact des crises sanitaires mondiales et régionales, les défis liés aux changements climatiques.

Importance de la prévention des conflits et du rôle de la société civile

Ce contexte appelle une collaboration renforcée entre l'État, les partenaires internationaux, et la société civile pour garantir une sécurité durable et inclusive. C'est justement en mesurant le rôle stratégique des acteurs non-étatiques dont la société civile dans la prévention des conflits, que l'ancien Secrétaire Général de l'ONU, **Boutros BOUTROS-GHALI**, dans le cadre du rapport officiel des Nations Unies intitulé « Un Agenda pour la paix : diplomatie préventive, maintien de la paix et rétablissement de la paix », présenté en 1992, a fait cette importante déclaration, en ces termes :

“ La diplomatie préventive exige l'implication active non seulement des Etats, mais aussi des organisations non gouvernementales, des communautés locales et de la société civile dans son ensemble ”

Devant les membres du Conseil de sécurité le 30 juin 1992, le chef de l'ONU a mis en lumière la contribution à la paix que peuvent apporter les organisations non gouvernementales, les universités, les parlementaires, les milieux d'affaires et professionnels, les médias et le grand public. Aussi a-t-il appelé à la recherche d'un équilibre entre nationalisme et internationalisme dans le respect des principes démocratiques à tous les niveaux : collectivités, Etats, communautés des Etats. Selon lui, « la prévention est absolument indispensable à une paix durable et la prévention est la raison de l'existence des Nations Unies ». Notons que la prévention des conflits consiste à faire en sorte que les sociétés deviennent résilientes face aux conflits violents en renforçant les capacités locales pour la paix (systèmes, ressources, structures, attitudes et compétences). C'est dans cette dynamique que s'inscrivent au jour le jour, les actions qu'entreprend WANEP-Togo dans sa contribution aux efforts d'édification de la paix au Togo.

Annonce du plan

La présentation du présent rapport de sécurité humaine sur la période janvier à décembre 2025, souligne une fois encore l'importance que la branche Togolaise du Réseau Ouest africain pour l'édification de la paix (WANEP-Togo) accorde à la dimension préventive des situations à risque dans notre pays le Togo. Les sections de ce rapport seront essentiellement consacrées à **(partie 1) la présentation rapide de l'aperçu du système d'alerte précoce de WANEP-Togo** avec un accent sur ses objectifs et son fonctionnement, **(partie 2) un bilan sur la situation générale liée à la sécurité humaine durant la période mentionnée** avec en toile de fond des analyses sur les données disponibles. Ensuite nous évoquerons dans la **(partie 3) les actions de réponse entreprises par WANEP-Togo au cours de cette période**. Enfin, nous aborderons **(partie 4) les défis rencontrés et les perspectives que nous envisageons pour les années à venir** ainsi que **(partie 5) des recommandations à l'endroit des différents partenaires**.

APERÇU DU SYSTÈME NEWS

1

2

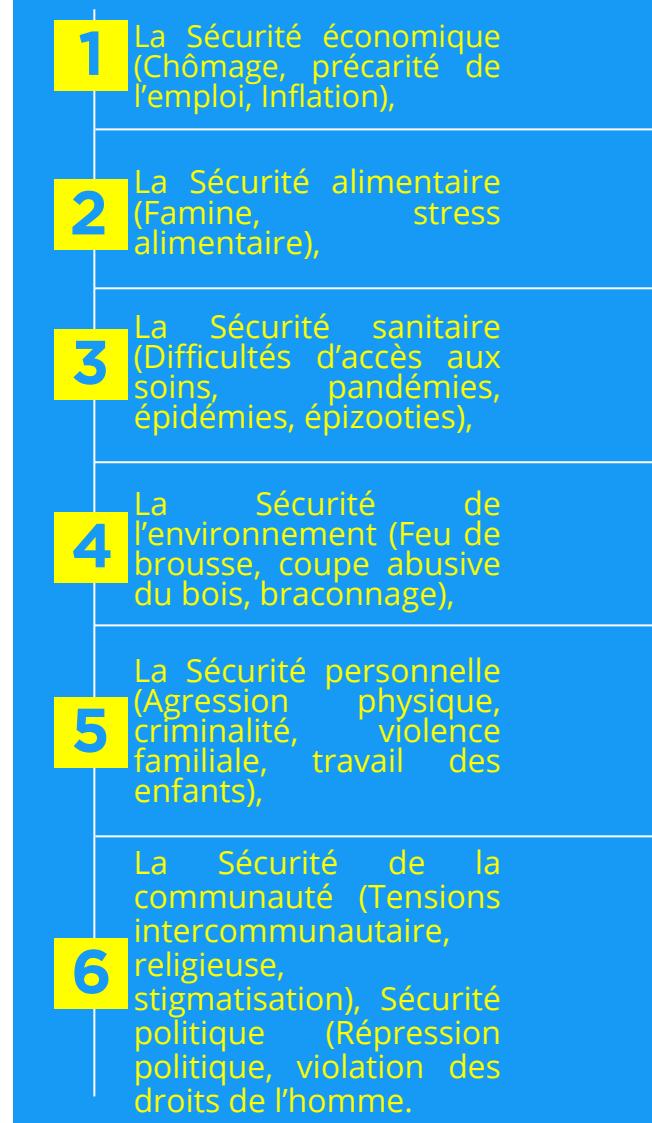
Dans sa mission de contribuer à la consolidation de la paix dans une approche de non-violence et de tolérance, WANEP-Togo a mis en place depuis 2013, son système d'alerte précoce dénommé Système National d'Alerte Précoce (NEWS). Il est essentiel de préciser la notion de l'alerte précoce et ses objectifs (a), ainsi que sa différence avec le lancement d'alerte (b).

1. Notion, objectifs et particularités de l'alerte précoce

a. Définition et objectifs

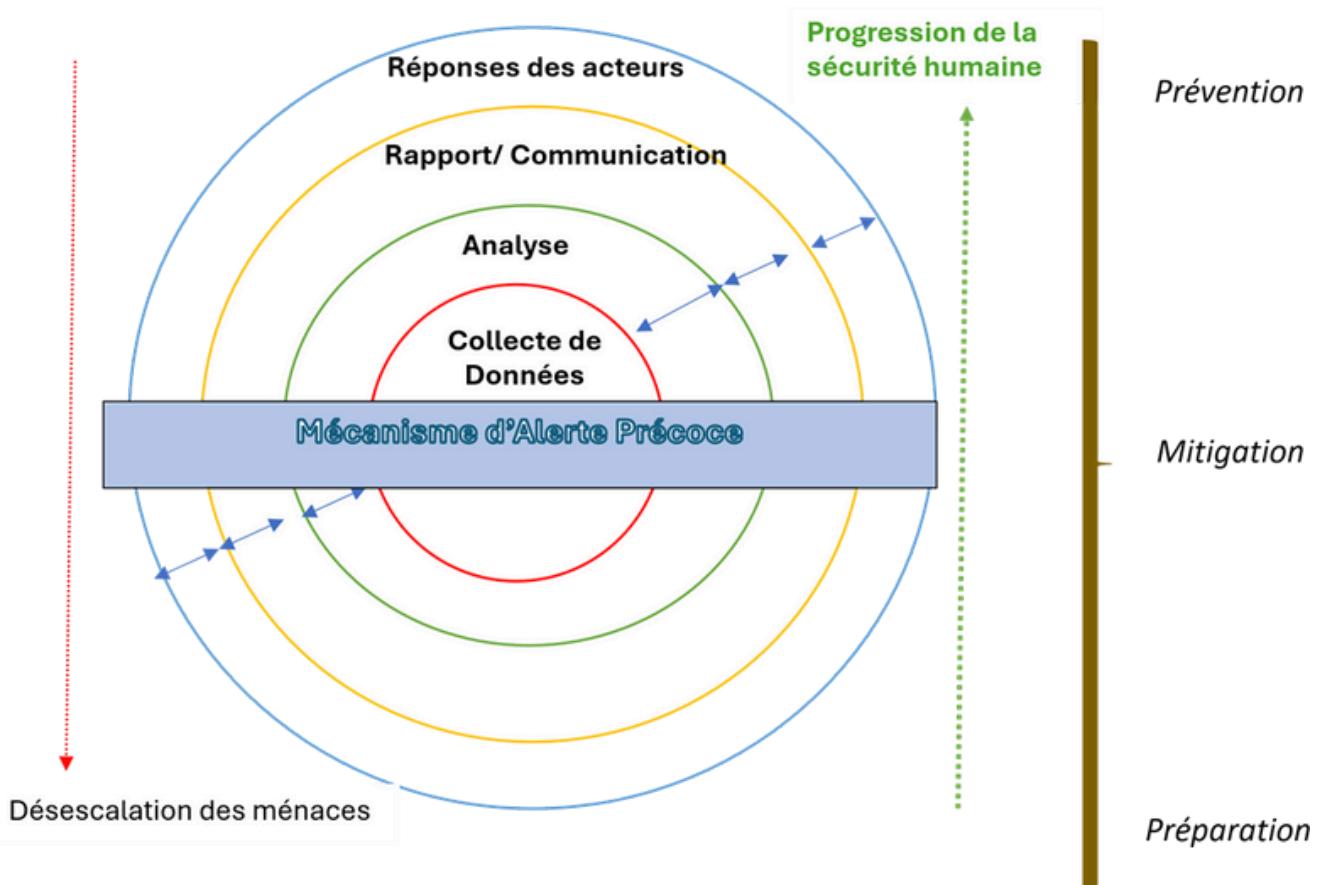
La notion « d'Alerte Précoce » a fait récemment son apparition dans le domaine de la décision politique et de la prévention des conflits. Selon le Forum on Early Warning and Early Response, l'alerte précoce est « *la collecte systématique et l'analyse de l'information sur des régions en crise et dont la vocation est a) d'anticiper le processus d'escalade dans l'intensité du conflit, b) de développer des réponses stratégiques à ces crises, c) de présenter des options d'action aux acteurs concernés afin de faciliter la prise de décision* »³.

En effet l'alerte précoce est une procédure ou un mécanisme organisationnel pour la **collecte** et **l'analyse systémiques** de l'information, et ensuite, la **communication** des résultats de cette analyse aux décideurs politiques sous une forme qui serait facilement exploitable pour éclairer la réponse. Cela implique la lecture d'indicateurs spécifiques comme des signaux et des modèles de signaux et la traduction de ces modèles en une sorte d'anticipation de la probabilité de l'émergence ou de l'escalade du conflit violent. Il existe des systèmes d'alerte précoce, sur la géologie, sur la sécurité alimentaire, sur la sécurité humaine.⁴

- 
- 1** La Sécurité économique (Chômage, précarité de l'emploi, Inflation),
 - 2** La Sécurité alimentaire (Famine, stress alimentaire),
 - 3** La Sécurité sanitaire (Difficultés d'accès aux soins, pandémies, épidémies, épizooties),
 - 4** La Sécurité de l'environnement (Feu de brousse, coupe abusive du bois, braconnage),
 - 5** La Sécurité personnelle (Aggression physique, criminalité, violence familiale, travail des enfants),
 - 6** La Sécurité de la communauté (Tensions intercommunautaire, religieuse, stigmatisation), Sécurité politique (Répression politique, violation des droits de l'homme).

³ in Thesaurus and Glossary of Early Warning and Conflict Prevention Terms, by Alex Schmid – PIOOM – Synthesis foundation (Erasmus University, may 1998 – FEWER.

⁴ PNUD. (1994). Rapport sur le développement humain 1994 : Les nouvelles dimensions de la sécurité humaine (pp.25-26). Oxford University Press. <https://hdr.undp.org/system/files/documents/hdr1994frcompletnostats.pdf>



b. Différence entre un praticien des SAP et un lanceur d'alerte

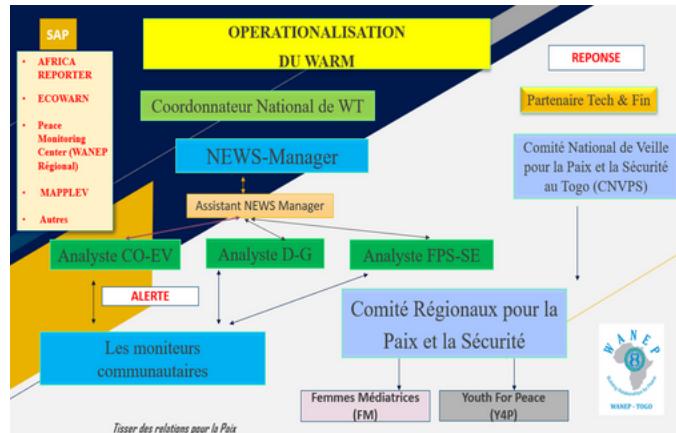
La différence entre l'alerte précoce et le lancement d'alerte repose essentiellement sur leur nature, leur fonction et leur contexte d'action. L'alerte précoce désigne un processus scientifique, technique organisé et normalisé qui permet de détecter, surveiller et communiquer une menace ou un danger imminent avant qu'il ne cause des dommages importants. En revanche, le lancement d'alerte est une manière volontaire et souvent à sens éthique ou civique, de signaler une violation, un abus, un danger ou une faute (comme de la corruption, des pratiques illégales ou dangereuses) observée dans une communauté. Donc contrairement à l'alerte précoce qui est un système technique, le lancement d'alerte agit humainement pour révéler des faits cachés susceptibles de nuire à l'intérêt général ou à la sécurité.

2. Présentation du système NEWS

Le NEWS-Togo a été lancé en 2013 avec la formation des premiers moniteurs communautaires. Ces moniteurs sont déployés sur l'ensemble du territoire togolais et ont pour mission de collecter des informations de « sources ouvertes » à partir desquelles, ils renseignent le système d'alerte précoce dont l'objectif est d'informer sur les défis liés à la paix et à la sécurité humaine d'une part, et d'autre part, d'attirer l'attention des décideurs sur les actions de réponse et les stratégies d'intervention possible.

a. Le fonctionnement du NEWS (organigramme, acteurs et articulation avec les autres SAP)

Le système est accessible au www.wanep.org/_news/ et génère chaque jour des données fournies par un total de 31 moniteurs communautaires (26 hommes et 5 femmes) couvrant les 39 préfectures du pays. Ces moniteurs collectent et soumettent des informations de sources ouvertes à l'aide d'une grille de 50 indicateurs répartis en quatre thématiques à savoir : Crimes Organisés et Extrémisme violent, Démocratie ; Gouvernance, Femmes, Paix, Sécurité ; Sécurité Environnementale et Sanitaire.

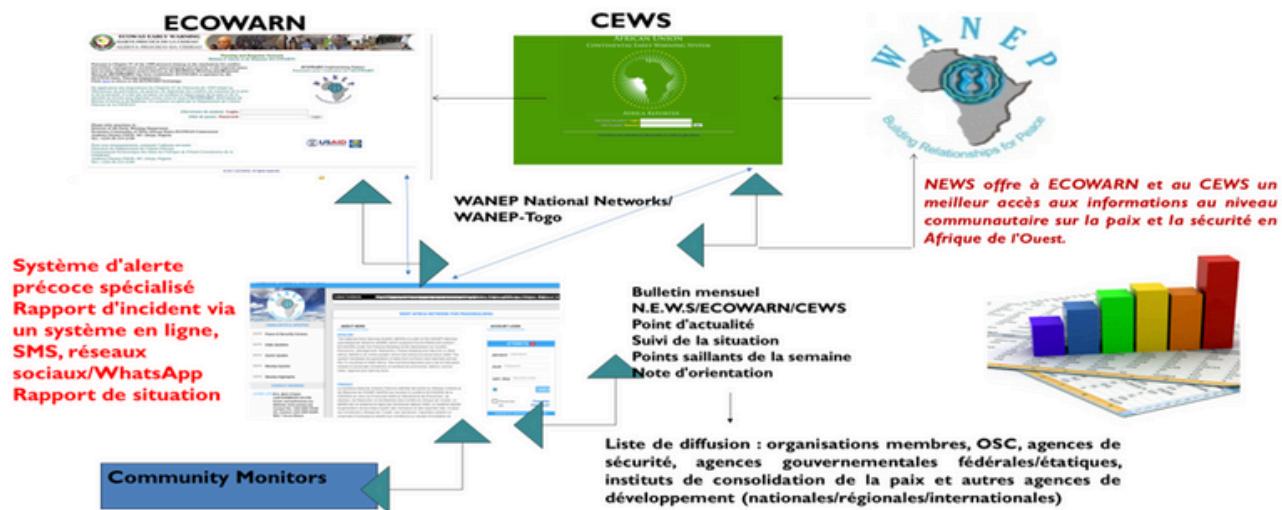


Les incidents soumis par les moniteurs communautaires permettent à l'équipe NEWS de disposer des données sur la situation socio-politique et les situations à risque dans différentes communautés. A un autre niveau, une autre équipe composée d'analystes traitent ces données et produisent différents rapports d'alerte, sous la supervision du responsable du système appelé NEWS-Manager, assisté(e) par un(e) adjoint(e). Toutes les données collectées s'inscrivent nécessairement dans l'une de ces quatre thématiques. Il faut noter que les données du système sont collectées à base de sources ouvertes comme internet, les journaux, la radio, la télévision, les relations et réseaux d'amis, les réseaux sociaux et autres sources d'informations crédibles.

b. Le système NEWS et sa coopération avec la CEDEAO et l'UA

Conscient de ce que la consolidation de la paix ne peut se faire que par la prévention efficace des conflits, le Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix (WANEP) a signé dans le cadre de la mise en œuvre de son système d'alerte précoce et de réponse rapide, un protocole d'accord avec la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en 2006 et la Commission de l'Union africaine en 2015, afin de fournir des données respectivement au système ECOWARN de la CEDEAO et Africa Reporter de l'Union Africaine. En effet, la CEDEAO et l'Union Africaine bénéficient à la fois de l'expérience des réseaux nationaux de WANEP, à travers le fonctionnement de ses Systèmes Nationaux d'Alerte Précoce/National Early Warning System (NEWS) animés par chacun de ses réseaux nationaux.

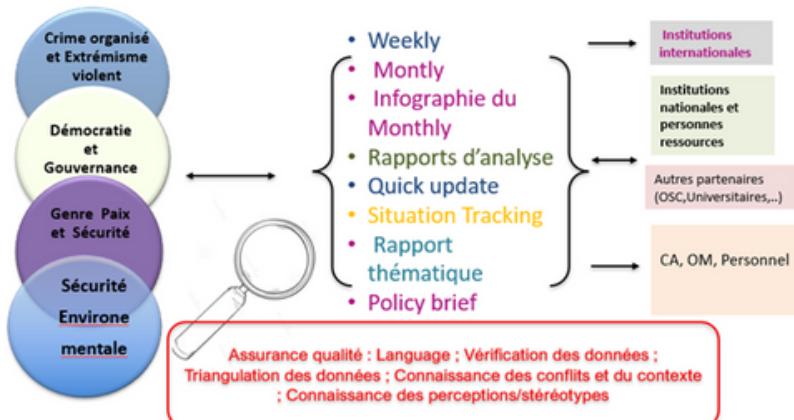
Lien de NEWS avec la CEDEAO et l'Union africaine



c. Les produits du NEWS

WANEP-Togo produit des rapports d'alerte et conçoit des stratégies de réponse appropriées en conjonction avec les différentes architectures de sécurité nationales et régionales pour leur permettre de répondre aux conflits, aux crises émergentes et d'engager des dialogues politiques. Dans le cadre de l'animation du système d'alerte précoce NEWS, des rapports suivants sont produits aussi bien dans une perspective réactive que proactive.

PRODUITS D'ALERTE

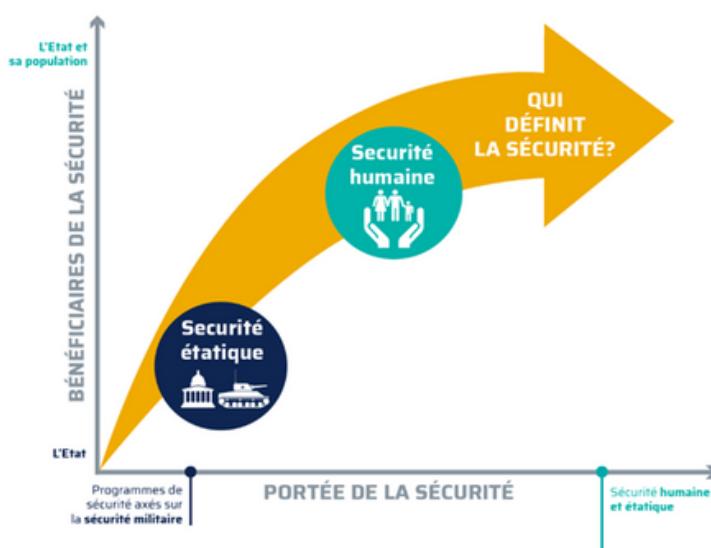


Source : WANEP-Togo

Au nombre des rapports produits figurent : les rapports d'incidents, les rapports hebdomadaires, les bulletins sécuritaires mensuels, les rapports sécuritaires trimestriels et annuels, des rapports d'alerte, des quick Update, des rapports de situation tracking, des policy Brief, etc...

SITUATION GÉNÉRALE SUR LA SÉCURITÉ HUMAINE AU TOGO : DE JANVIER À DECEMBRE 2025

1. Notion de sécurité humaine



Le concept a été popularisé par le rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en 1994.⁵

La sécurité humaine se concentre sur la protection des individus et sur leurs droits fondamentaux englobant des menaces variées notamment la pauvreté, la violence et les crises environnementales. Par contre la sécurité d'Etat se concentre sur la protection des intérêts de l'État face aux menaces extérieures, à la stabilité et à l'intégrité territoriale d'un pays.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Il repose sur la protection humaine contre sept (7) menaces d'insécurité : insécurité économique, alimentaire, sanitaire, environnementale, personnelle, communautaire et politique.⁶ Cette conception de la sécurité s'aligne sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies (ONU).

⁵ PNUD. (1994). Rapport sur le développement humain 1994 : Les nouvelles dimensions de la sécurité humaine (pp.25-26). Oxford University Press. <https://hdr.undp.org/system/files/documents/hdr1994frcompletnostats.pdf>

⁶ Graines de paix, Transformer l'éducation pour une société en paix, Mars 2016,<https://www.grainesdepaix.org/fr/ressources/dictionnaire/securite-humaine> , consulté le 23/01/2025 à 17h28

Elle se rapporte spécifiquement à l'ODD 16, qui vise : "à promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, à assurer l'accès à la justice pour tous et à mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux".

2. Analyse des incidents enregistrés au cours de 2025

a. Tableau des incidents par thématique et par mois

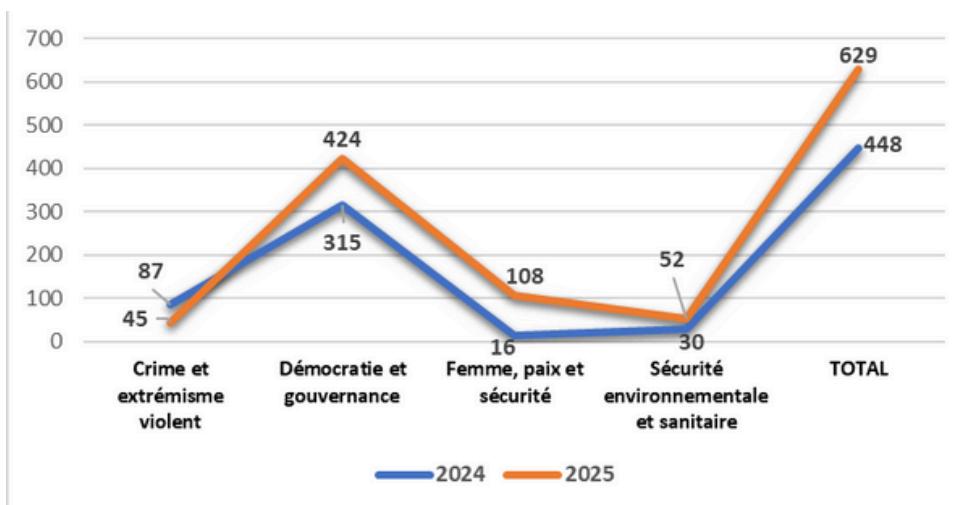
Le NEWS-Togo a enregistré au cours de l'année 2025, **629 incidents** répartis sous 4 domaines thématiques que sont : « Crimes Organisés et Extrémisme Violent » ; « Démocratie et Gouvernance » ; « Femme, Paix et Sécurité » et « Sécurité environnementale et sanitaire ». Ces incidents sont collectés sur tout le territoire national selon des critères et des indicateurs bien définis et appliqués au NEWS.

Thématiques \ Mois	Crime et extrémisme violent	Démocratie et gouvernance	Femme, paix et sécurité	Sécurité environnementale et sanitaire	TOTAL
JANVIER	10	17	25	2	52
FEVRIER	7	28	23	2	60
MARS	2	32	14	8	56
AVRIL	6	24	13	5	48
MAI	2	44	12	3	61
JUIN	2	51	11	4	68
JUILLET	5	61	0	5	71
AOÛT	2	34	2	5	43
SEPTEMBRE	3	40	2	5	50
OCTOBRE	3	34	3	4	44
NOVEMBRE	2	24	1	5	32
DÉCEMBRE	1	35	2	4	42
TOTAL	54	424	108	52	629

b. Tableau et graphe comparatif des incidents par thématique et par mois/année

	Crime et extrémisme violent		Démocratie et gouvernance		Femme, paix et sécurité		Sécurité environnementale et sanitaire		TOTAL	
Années	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
TOTAL	87	45	315	424	16	108	30	52	448	629

Incidents par thématique 2024 vs 2025



Au cours de cette année 2025, le nombre d'incidents enregistré a augmenté d'au moins 40% par rapport à l'année 2024.

Une tendance qui alerte sur la situation sécuritaire globale au niveau national et une probable multiplication des incidents d'ordre négatifs, au cours de l'année 2026, si des solutions idoines ne sont pas trouvées en ce qui concerne les contestations

autour de la constitution de la Vème République ; l'arrestation d'acteurs politiques et de la société civile ; les défis liés à l'espace civique ; des manifestations citoyennes, la recrudescence de l'insécurité routière ; l'augmentation des cas de noyade, des litiges fonciers au Togo.

Un des incidents majeurs relevé également au cours de ces deux dernières années se réfère à des cas de noyade dans les bassins de rétention d'eau qui ont occasionné plus de 28 victimes dont des jeunes. Les incidents liés à la thématique Crime Organisé et Extrémisme violent (COEV) ont connu une régression en 2025 (soit 87 en 2024 contre 45 en 2025). Une baisse qui peut s'expliquer par des actions de réponse entre autres le renforcement des capacités opérationnelles des FDS, la mise en service des numéros verts pour le signalement des mouvements suspects, les mesures de prévention et de protection sociale, l'opérationnalisation de l'ANACRIM....

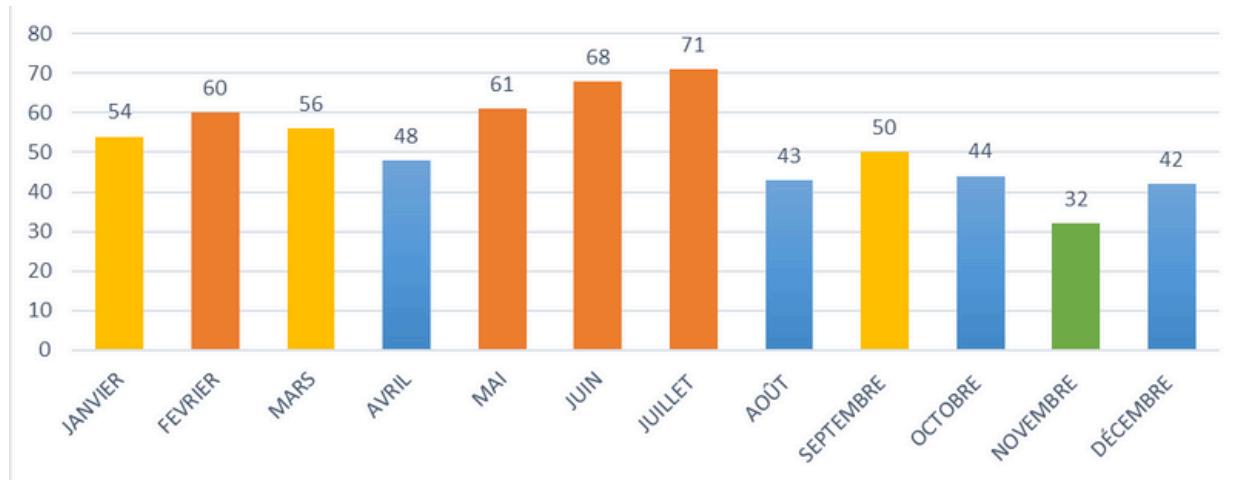
Par contre sous la thématique Démocratie et Gouvernance, la courbe a connu une évolution considérable d'environ 35% par rapport à l'année 2024 (soit 315 en 2024 contre 424 en 2025), qui s'explique par les faits ayant marqués le contexte sociopolitique au Togo au cours de l'année 2025, notamment les réactions autour de la promulgation de la nouvelle constitution du 6 mai 2024 ayant conduit à des manifestations et des actions de réponse de l'Etat. Au nombre des facteurs ayant contribué à la montée de la courbe, figurent : la recrudescence des accidents de circulation, l'augmentation des cas de noyade, l'organisation des élections sénatoriales et municipales, les incidents en lien avec la restriction des libertés fondamentales, le rétrécissement de l'espace civique, l'interpellation de civils ...

Les données collectées, (16 incidents en 2024 contre 108 en 2025) alertent sur une situation véritablement préoccupante sur les questions liées à la thématique Genre, Paix et Sécurité (GPS), entre autres : des cas de viols et meurtres et de trafic d'organes humains, de violences psychologiques, de mariages précoce et forcé, cas de suicide, abandon de nouveau-nés. Lesquels incidents sont surtout récurrents dans les préfectures de l'Oti, de Zio, de Kloto.

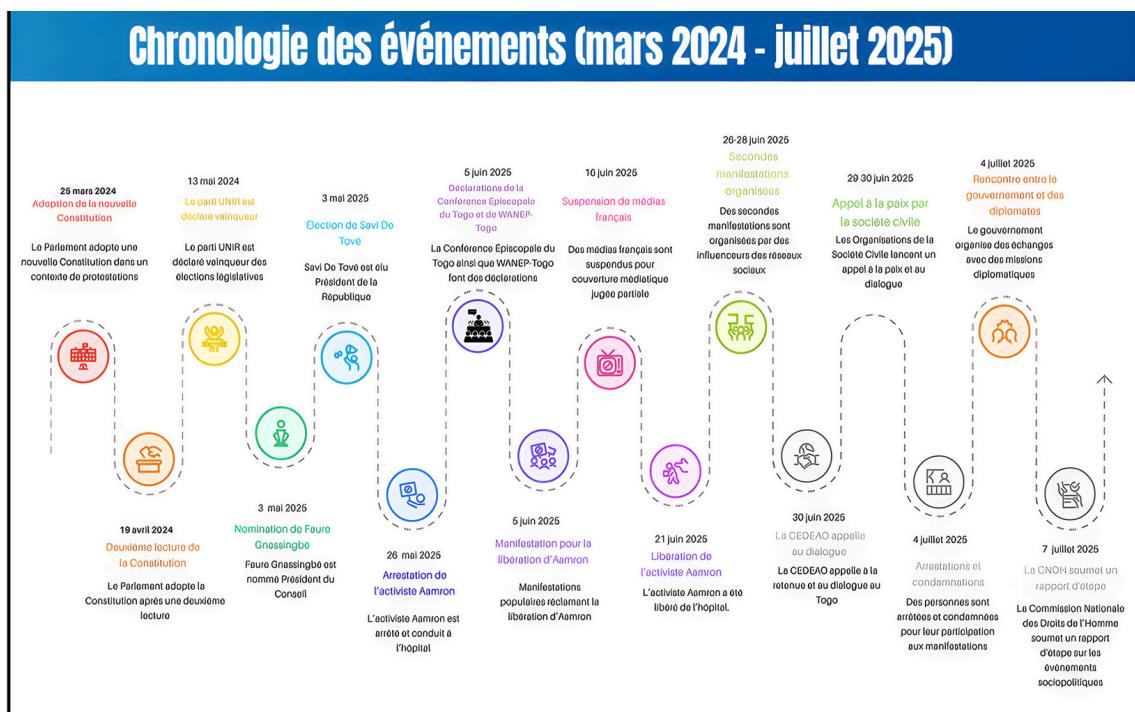
En ce qui concerne la sécurité environnementale et sanitaire, une augmentation des incidents a été enregistré au cours de cette année soit 30 en 2024 contre 52 en 2025. Un résultat qui interpelle sur les défis de santé publique persistants (épidémies, intoxications alimentaires...) et les questions environnementales (avancée de la mer, pluies diluviales et inondations...).

c. Graphique sur l'évolution de la situation des incidents courant 2025

Évolution des incidents enregistrés en 2025



Comme le présente le graphe ci-dessus, les incidents varient d'un mois à un autre. Respectivement les mois de Février, Mai, Juin et Juillet présentent un nombre plus élevé d'incidents enregistrés. Le mois de février a été marqué par des incidents liés à la thématique Genre, Paix et Sécurité, notamment une série de sanctions disciplinaires contre les présumés auteurs de grossesses en milieu scolaire, des violences basées sur le genre et l'organisation des élections sénatoriales. Le trimestre « mai à juillet » est marqué par l'arrestation de l'artiste Narcisse Essowè TCHALLA, alias « Aamron », aboutissant à des évènements sociopolitiques. A cela s'ajoutent des accidents de circulation, des actions de réponse de l'Etat et des acteurs non-étatiques aux différentes manifestations. Cette période a connu une détérioration du climat sociopolitique avec plusieurs rebondissements d'après la chronologie ci-dessous :



Les mois de janvier, mars et septembre ont été marqués par des incidents tels que : des cas de suicide, l'apparition des cas de méningite, de choléra et de virus Lassa, des accidents de circulation, des viols sur mineurs, des formes de criminalités (braquages, cambriolages,...), des défis énergétiques, des cas de noyade, des incendies, des interpellations et arrestations, des litiges fonciers, une alerte sur le mouvement sentinelle du peuple, des grèves socioprofessionnelles (SYNBANK et SYNASSUR), etc... Le mois de décembre a été marqué par de nombreux cas d'accidents de circulation, la libération de certains détenus par une grâce présidentielle et des réactions des organisations de la société civile et de défense des droits humains pour la libération des autres détenus d'ordre politique.

d. Aperçu des incidents clés enregistrés au cours de 2025

Démocratie et Gouvernance

- Accidents routiers
- Litiges fonciers
- Conflits de chefferie
- Les conflits agropastoraux
- L'insécurité autour des bassins de rétention d'eau
- Noyades
- Cybercriminalité
- Violences extrajudiciaires
- Grèves
- Elections municipales
- Défis liés à l'espace civique
- Mesures gouvernementales
- Incendies
- Mise en garde du Procureur et réactions
- Problèmes de fourniture en Energie électrique et en eau potable
- Phénomène migratoire des jeunes vers l'exploitation minière artisanale de l'or

Sécurité Environnementale

- Pluies et vents violents
- Inondations
- Maladies épidémiques (MPOX, choléra, Méningite, Virus Lassa, rage)
- Intoxications alimentaires
- Avancées de la mer et érosion côtière
- Introduction du vaccin antipaludique dans le système sanitaire togolais
- Destructions de boissons frelatées à Dapaong

Crime Organisé et Extrémisme violent

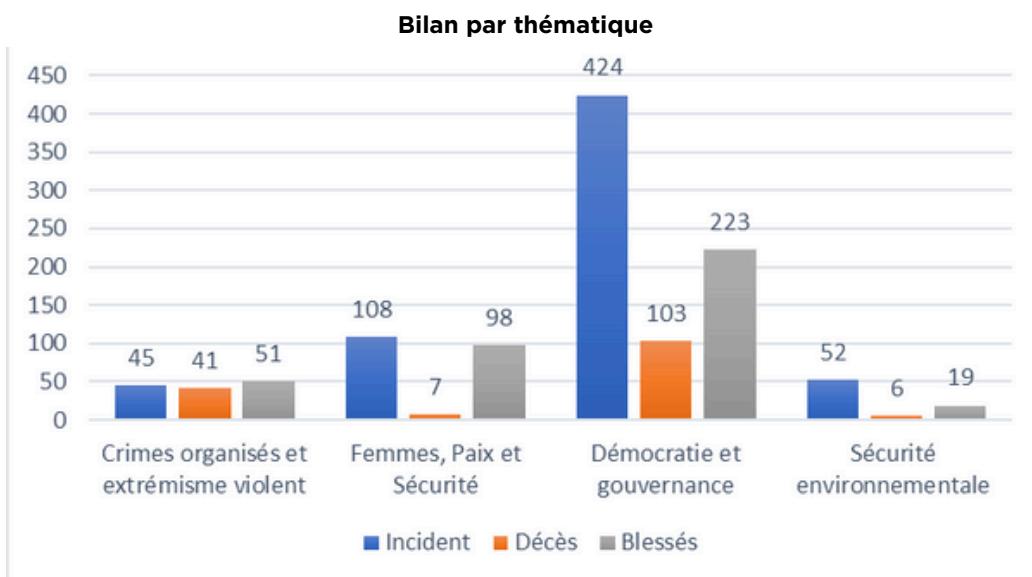
- Attaques terroristes
- Explosions et découverte d'IED
- Explosion de drone Kamikaze
- Braquages, vols à mains armées
- Trafic d'ALPC
- Agressions physiques
- Trafic d'être humain, du stupéfiants
- Cyber menaces
- Meurtres

Femmes, Paix et Sécurité

- Violences sexistes (physiques, psychologiques)
- Violences en milieu scolaire
- Viols
- Suicides
- Tentatives de viols
- Mariages précoce/forcés
- Viol et abus sexuel
- Abandon des nouveau-nés par leurs mères
- Viol et homicide
- Meurtres

3. Analyse sur l'évolution des décès et blessés au cours de l'année 2025

a. Tableau/graphique sur l'évolution des décès : de Janvier à décembre 2025



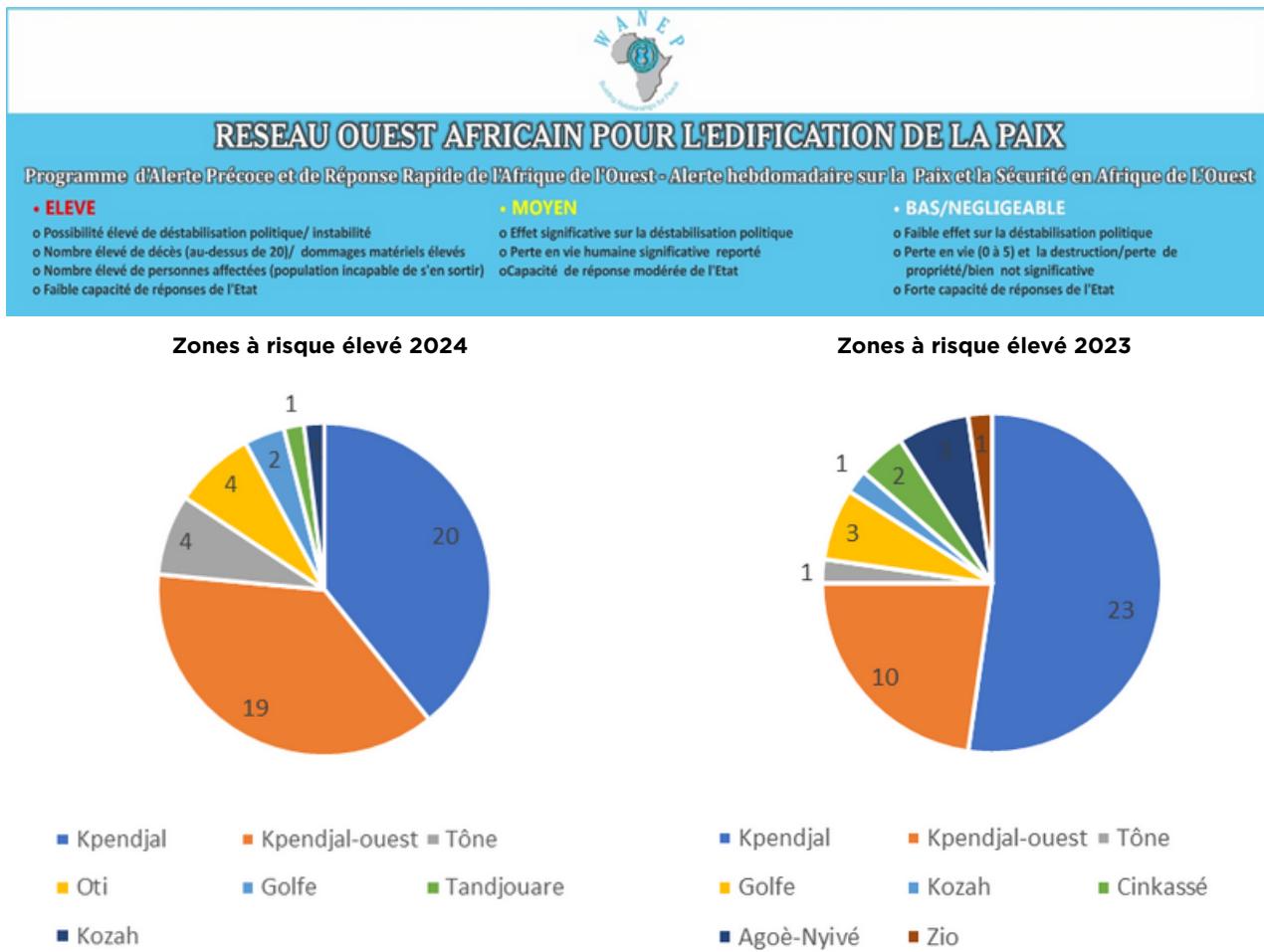
De ce graphique, on retient que la majorité des victimes en termes de décès, est recensé sous deux (2) thématiques dont « Crimes Organisés et Extrémisme Violent » et « Démocratie et Gouvernance ». En termes de blessés, les domaines thématiques « Démocratie & Gouvernance » et « Femmes Paix sécurité » ont enregistré un plus grand nombre, suivi de la thématique « Crimes Organisés et Extrémisme Violent ». Le nombre de décès (103) sous la thématique « Démocratie et gouvernance » représente 66% du total et ceci s'explique en majorité par les accidents de circulation surtout ceux des compagnies de transport en commun survenus au cours du premier semestre et des cas de noyade. Par ricochet, ces accidents de circulation ont occasionné au moins 220 blessés représentant 56% du nombre de blessés et nettement supérieur au nombre de blessés cumulé sous les trois (3) autres thématiques. Comparativement au nombre de décès enregistré au cours de l'année 2024 qui se chiffrait à 245, il est observé durant l'année 2025, une baisse de plus de 36% du nombre de décès.

On peut alors évoquer l'impact des mesures prises par différents acteurs qu'ils soient d'ordre gouvernementale, relevant de la société civile et au niveau individuel ou communautaire donc la population. Cependant, il est nécessaire de pouvoir renforcer les actions multiformes de prévention afin de pérenniser les acquis.

En ce qui concerne le nombre de décès sous la thématique crimes organisés représentant 26%, il se justifie par les actes terroristes dans la région des savanes dont des cas d'assassinat, d'explosion d'Engins Explosifs Improvisés (EEI) et des attaques de Postes Opérationnels Avancés (POA) des forces de défense et de sécurité mais aussi à des agressions physiques meurtrières entre civils. Quant à la thématique « Femmes, Paix et Sécurité », les incidents majeurs répertoriés se réfèrent à des cas de viol surtout sur mineures, des mariages forcés et précoces, des violences qu'elles soient physique, économique ou psychologique et des cas d'homicides.

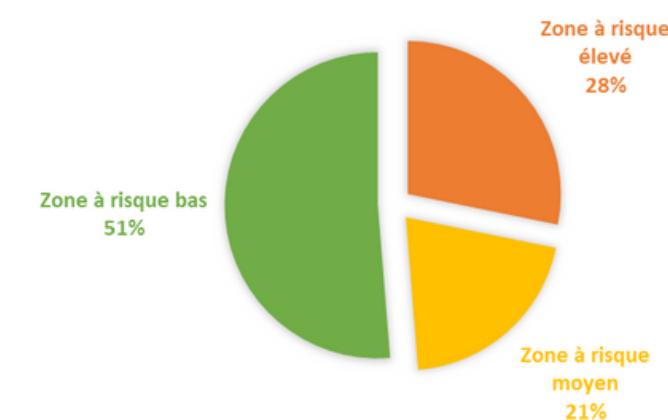
4. Analyse sur l'évolution des zones à risque au cours de 2025

a. Rappel de la situation des zones à risques du rapport biennal de 2023 à 2024



Sur les deux (2) dernières années, les préfectures de Kpendjal, de Kpendjal-Ouest, de Golfe, de Kozah s'avèrent être des zones à fort potentiel de risques.

b. Cartographie des zones à risque de l'année 2025



Les zones à risque élevées sur la période 2023 et 2024 se sont répétées courant l'année 2025. Ces zones se retrouvent principalement dans la région des Savanes mais également dans les régions des Plateaux, Kara, Maritime et DAGL. La répétition de ces zones comme étant des zones à risque au cours de ces dernières années suscite ainsi des réflexions quant à l'efficacité et la cohérence des mécanismes de réponses déployés par les différents acteurs impliqués. La préfecture des Lacs se retrouve parmi les zones à risque élevé en raison de l'érosion côtière qui menace la population de cette localité provoquant des déplacements de celle-ci.

Zones à risque Année	Zone à risque élevé	Zone à risque Moyen	Zone à risque Bas	Total préfecture
Année 2020 à 2022	12	13	14	39
Année 2023	8	11	20	39
Année 2024	7	8	24	39
Année 2025	11	8	20	39

Au cours de l'année 2025, au moins 19 préfectures ont été recensées comme étant des zones à risque. 11 zones à risque élevé et 9 zones à risque moyen ont été identifiées en raison des types et du nombre d'incidents qui y sont recensés ainsi que de leur incidence sur la sécurité humaine et la stabilité sociopolitique et économique.

Extrait d'incidents enregistrés dans les zones à risque élevé et moyen (exemples de situation à risque)

Incidents	Descriptif	Nbre de Décès/Blessés
Risque élevé		
Série de meurtres	<p>Le 18 Janvier 2025, aux environs de 23h, des éléments armés non identifiés ont fait une incursion dans le village de TCHIMOURI, dans le canton de POGNO, où ils ont eu à ouvrir le feu sur des populations dans une maison funéraire.</p>	03 civils assassinés et 05 blessés
Série de meurtres	<p>Des individus d'un groupe armé non identifié, auraient attaqué aux environs de 15h30, le Poste Opérationnel Avancé de Gbamonté (Préfecture de Kpendjal-Ouest), une localité située à 06 km de la sortie Nord-Est de Papri et à 01 km de la frontière du Burkina-Faso. Selon les informations, la riposte des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), aurait permis de repousser les assaillants. Le bilan provisoire fait état d'un (1) mort et de sept (7) blessés du côté des FDS et plus sept (7) corps sans vie enregistrés du côté du groupe armé non identifié. Au cours de cette attaque, plusieurs armes y compris de nombreuses mitrailleuses lourdes chinoises de calibre 12.7mm, des mitrailleuses Kalachnikov (PKM) et 38 motos auraient été saisis par les FDS.</p>	Quinze (15) morts

Risque moyen		
Accident de circulation	<p>Un grave accident de la circulation est survenu dans la nuit du 1er au 2 juin 2025 à hauteur de Kpèlè, à la sortie sud de Notsè (préfecture de Haho), sur la Nationale N°1, impliquant un bus de la compagnie de transport Nagode, en provenance de Dapaong et à destination de Lomé. Le bus s'est renversé en pleine nuit, causant la mort de huit passagers, et les blessures d'une vingtaine de passagers. Les circonstances exactes de l'accident restent encore floues. Cependant, les autorités ont annoncé l'arrestation du chauffeur du bus et placé en garde à vue dans le cadre de l'enquête ouverte.</p>	Huit (8) morts et d'une vingtaine de blessés
Braquage	<p>L'agence de la microfinance Women and Associations for Gain both Economic and Social (WAGES), située à Agbodrafo (Préfecture des Lacs) a été braquée le 16 janvier 2025 aux environs de 03 heures par des individus armés non identifiés. Selon les informations, à leur arrivée sur les lieux, ces individus auraient tiré mortellement sur le gendarme en charge de la sécurité du lieu, ensuite ligoté un autre agent de sécurité privée sur les lieux avant de mener leur opération. Ils auraient défoncé un coffre-fort contenant de l'argent et emporté une importante somme d'argent dont le montant exact est inconnu pour le moment.</p>	un (1) mort et un (1) blessé

5. Actions de réponse de WANEP-Togo

- Situation des produits issus du NEWS entre 2024 et au cours de la période Janvier et Décembre 2025*

Type de rapport	Nombre	
	Année 2024	Année 2025
Rapport hebdomadaire (weekly)	52	52
Rapport mensuel de sécurité humaine	12	12
Bulletin de suivi de situation et Rapport rapide	2	3
Rapports d'incidents soumis par les moniteurs terrain	448	629

- Exemples d'activités de réponse réalisées + quelques photos illustratives*

Conférence de presse et présentation de rapport sécuritaire

WANEP-Togo a organisé une conférence de presse sur les défis sécuritaires via la présentation de son rapport biennal 2023-2024 basé sur les données du système d'alerte précoce. Cette conférence de presse avait pour objectif d'informer l'opinion publique nationale, internationale et les médias et d'attirer leur attention par des recommandations multipartites. Des documents et infographie d'analyse de situation mensuelle et des recommandations formulées sont également produits et diffusés aux différents partenaires ainsi que sur les réseaux sociaux pour informer un plus grand public sur la situation sécuritaire au Togo. Des émissions radio ont été animées pour sensibiliser la population sur l'alerte précoce et son rôle dans la prévention et la résolution des conflits.





Au regard de la situation sociopolitique du pays, WANEP-Togo a diffusé le 5 juin 2025 une déclaration à travers laquelle, l'organisation appelait toutes les parties prenantes à une responsabilité individuelle et collective en promouvant le dialogue et en mutualisant les moyens d'apaisement afin de préserver le lien social dans une démarche non-violente.

Dans la même dynamique, WANEP-Togo a co-signé, aux côtés d'autres organisations de la société civile, un communiqué au nom de la PNECED, en réaction aux violences observées lors des manifestations de juin sur l'ensemble du territoire national, particulièrement à Lomé.

À travers cette action, les organisations signataires ont appelé les autorités publiques à garantir le respect de la dignité humaine et des droits humains.

A la suite des séries de manifestations survenues au cours du mois de juin, WANEP-Togo a élaboré un rapport de situation faisant l'état des lieux et une analyse de la situation, les mécanismes d'adaptation de plusieurs acteurs suivi des recommandations au Gouvernement, aux activistes et partis politiques de l'opposition, à la société civile, aux citoyens ainsi qu'à la communauté internationale. Aussi, un quick-update a été rédigé et publié aux parties prenantes sur l'évolution de la situation socio-politique au Togo.

Projets mis en œuvre

- *Projet Résilience économique face à l'extrémisme violent (Phase continuation)*

Renforcements de capacités sur la prévention et gestion de conflits, autonomisation des femmes et jeunes de 5 localités de la région des savanes dans la continuité de la mise en œuvre du projet Résilience économique face à l'extrémisme violent financé par PPLM. Entre autres activités, des dialogues communautaires et des émissions radios sont organisés dans la droite ligne des réponses aux défis sécuritaires identifiés et la lutte contre l'extrémisme violent par la promotion du vivre ensemble et des valeurs de paix.

- *Projet "Renforcer les capacités des jeunes de diverses religions pour le dialogue interreligieux et la cohésion sociale"*

Dans la droite ligne de la promotion de la paix, WANEP-Togo en collaboration avec GIGA a mis en œuvre le projet susmentionné. Conscient du rôle des jeunes dans les processus de consolidation de la paix et de développement communautaire, ce projet a permis de renforcer les capacités de 313 jeunes de 10 localités issues de trois confessions religieuses dont le Christianisme, l'Islam et la religion traditionnelle sur le dialogue interreligieux et l'importance de la tolérance et du vivre ensemble.



- *Projet "Pour une mise en œuvre transformatrice des programmes Femmes, Jeunesse, Paix et Sécurité au Togo"*

Organisé dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet financé par EQUIPOP et l'AFD, la formation sur les techniques de plaidoyer en lien avec les défis de paix et de sécurité a permis à 34 participants notamment les femmes médiatrices communautaires et les Youth4Peace du DAGL et des cinq (5) régions du Togo, de renforcer leur connaissance sur le plaidoyer, d'apprendre de nouvelles techniques de plaidoyer et d'élaborer une feuille de route sur des sujets de plaidoyer. Cette activité a été l'occasion pour les femmes médiatrices communautaires de faire le point sur les actions menées durant leur mandat, et de formuler des recommandations à l'endroit de WANEP-Togo.

Autres actions de réponse

- *Projet Résilience économique face à l'extrémisme violent (Phase continuation)*

A. Dialogues communautaires

•••

Dans l'optique de renforcer le vivre ensemble entre les différentes couches de la population avant, pendant et après les élections municipales du 10 juillet 2025 et dans la droite ligne de lutte contre les violences basées sur le genre, une série de dialogues communautaires a été réalisée dans les sept (7) villages bénéficiaires du projet REEV et dans les préfectures de l'Oti et de Vo. Au total, neuf (9) dialogues conduits en collaboration avec des organisations membres de WANEP-Togo ont permis de sensibiliser les participants sur la non-violence, l'importance de l'adoption des comportements de paix en période électorale, la nécessité de cohabiter malgré les différences et les appartenances politiques, les violences sexistes, les moyens de lutte et la dénonciation des auteurs de ces actes de violence.

A. Emissions radio

•••

Dans le but de sensibiliser les populations sur la participation des femmes à la gouvernance locale, à l'adoption de comportements non violents et à la préservation de la paix durant le processus électoral, une série d'émissions radiophoniques a été animée.

Ces émissions ont également porté sur les violences basées sur le genre, les mariages précoces et la lutte contre la désinformation.

Au total, trente-quatre (34) émissions radiophoniques ont été réalisées permettant de sensibiliser d'attirer l'attention de la population sur les différentes thématiques abordées.

C. Plaidoyer

•••

Lettre de plaidoyer à l'endroit du Procureur de la République près du Tribunal de Grande Instance de Lomé pour l'ouverture d'une enquête sur les allégations de viol et de torture sur la personne de dame KOUMAYI Bikoniyaté.

WANEP-Togo et le CACIT⁷ ont conjointement adressé, le 31 octobre 2025, une lettre au Procureur de la République près le Tribunal

de Grande Instance de Lomé avec pour objet l' « information et la sollicitation d'ouverture d'une enquête sur les allégations de viol sur la personne de Mme KOUMAYI Bikoniyaté ». Cette action faisant suite aux allégations portant sur les conditions de détention, les faits de viol et de torture sur la personne de Grâce KOUMAYI lors de son arrestation le 6 juin 2025, a abouti à une audience auprès du Procureur de la République permettant des échanges plus approfondis sur cet état de cause.

⁷ Collectif des Association Contre l'Impunité au Togo

Rencontre d'échange, de collaboration et de plaidoyer entre WANEP-Togo et le ministère de l'action sociale.

Des rencontres ont eu lieu entre WANEP-Togo et le ministère de l'action sociale au cours du mois de septembre. Elles ont permis de faire un plaidoyer pour une intégration du genre et de représentativité des femmes et des jeunes dans les stratégies et programmes nationales de consolidation de la paix, de prévention et de gestion des conflits et de lutte contre l'extrémisme violent.

À la suite de cette rencontre, des séances de travail ont eu lieu avec le ministère de l'action sociale, pour appuyer le travail déjà effectué par la direction du genre et le comité technique de rédaction, sur le PAN, à travers l'expertise de WANEP-Togo sur l'agenda FPS, en y apportant plus d'éléments stratégiques pour sa validation. Ceci a conduit à la validation du nouveau PAN FPS 2026-2030 le 17 septembre 2025.

D. Atelier régional sur la sécurité régionale en Afrique de l'Ouest

...

La branche togolaise du Réseau Ouest Africain pour l'Édification de la Paix (WANEP-Togo) a coorganisé à Lomé avec le Centre de Compétence Paix et Sécurité, du département Afrique de la Fondation Friedrich Ebert (FES PSCC) basé à Dakar, du 21 au 22 mai 2025, un atelier régional sous le thème : « Quelle vision de la sécurité régionale en Afrique de l'Ouest ? Réflexion et vision de la société civile ».



Pendant deux (2) jours d'échanges et de discussions, les participants venus de dix (10) pays de la sous-région : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal et Togo ; ont apporté leur expertise et leurs analyses afin de contribuer à la définition d'une vision régionale de la sécurité à la fois cohérente, inclusive et durable.

E. Consultation nationale des jeunes sur la mise en œuvre de l'agenda Jeunesse Paix et Sécurité au Togo

...

WANEP-Togo, reconnaissant les efforts des jeunes dans la consolidation de la paix et soucieux de promouvoir la jeunesse, la paix et la sécurité a organisé une consultation nationale sur la mise en œuvre de l'agenda Jeunesse Paix et Sécurité dans l'optique de la dotation du Togo d'un plan national sur cet agenda.



E. Consultation nationale des jeunes sur la mise en œuvre de l'agenda Jeunesse Paix et Sécurité au Togo

•••

Réalisée les 10 et 11 novembre 2025 à Lomé en collaboration avec la jeune ambassadrice pour la paix de l'Union africaine et le ministère chargé de la jeunesse et des sports du Togo, avec l'appui financier de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), elle a réuni une cinquantaine de jeunes femmes et hommes représentant divers organisations de jeunes. La consultation visait principalement à recueillir les recommandations des jeunes sur la mise en œuvre de l'agenda Jeunesse Paix et Sécurité au Togo. A l'issue de cette activité, une déclaration des jeunes sur la mise en œuvre de l'agenda a été adoptée.



E. Campagne digitale sur la désinformation pour la Journée Internationale du Fact-Checking

•••



La désinformation, la mésinformation et les discours de haine étant des défis pouvant porter atteinte à la paix, à la cohésion sociale et au vivre ensemble, WANEP-Togo en collaboration avec le PNUD a initié une sensibilisation digitale à travers des vidéos intitulées « Paix en Pixel », pour sensibiliser et informer la population sur l'impact de ces faits sur la paix et la cohésion sociale, sur les sanctions et dispositions légales établies au niveau national ainsi que sur des moyens et astuces à mettre en œuvre pour ne pas contribuer à l'instabilité sociétale.

Aussi, des campagnes digitales ont été réalisées pour sensibiliser la population sur les thématiques liées à la Paix et à la sécurité humaine sur les plateformes et réseaux sociaux de WANEP-Togo et ont permis de toucher un public diversifié et de pouvoir les sensibiliser sur les défis de paix et les conséquences de la mésinformation et de l'usage non rationnel des réseaux sociaux.

E. Gender et Youth talk

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale des droits des femmes, un Gender talk co-organisé avec le PNUD réunissant des professionnels de médias autour des droits humains et des droits de la femme en particulier. Toujours dans la droite ligne de la thématique « Femmes paix sécurité » et la lutte contre les VBG, les incidents enregistrés sur le système en lien avec les violences sexistes et basées sur le genre sont référés à des organisations partenaires pour leur prise en charge psychosocial et juridique. Soucieux de pouvoir contribuer à l'atteinte des objectifs de la Résolution 2250 reconnaissant le rôle de la jeunesse dans les processus de maintien et de consolidation de la paix, WANEP-Togo a co-organisé avec le club des pairs éducateurs de l'établissement scolaire Galisha, une séance de sensibilisation à l'endroit des élèves dudit établissement afin de les outiller sur l'utilisation rationnelle des réseaux sociaux tout en outillant sur la désinformation et la mésinformation ainsi que l'impact négatif que peuvent avoir les réseaux sociaux sur la vie en société et également sur leur futur, suite à un mauvais usage.



Coopération et Partenariats de WANEP avec d'autres institutions

Partenaires étatiques : WANEP-Togo travaille avec plusieurs ministères notamment les ministères de l'Administration territoriale ; de la Sécurité et de la protection civile ; des Armées ; de la décentralisation et des collectivités locales ; de l'Action Sociale, de la solidarité et de la promotion de la femme ; du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'emploi des jeunes ; des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République. En dehors de ces départements ministériels, WANEP-Togo a de très bonne relation avec les institutions de la République (CNDH, HCRRUN, Médiateur de la République, des agences étatiques comme l'ANPC, ...).

- **Partenaires techniques et financiers** : Depuis sa création WANEP-TOGO jouit d'une crédibilité auprès des partenaires au développement travaillant au Togo ainsi que des institutions universitaires au Togo.
- **Les autres OSC et le secteur privé** : La collaboration de WANEP-Togo avec les autres OSC est au beau fixe. Le réseau est membre de la FONGTO, de la REPSFECO....

6. Défis rencontrés

Financement et investissement dans la prévention

L'un des défis majeurs, auquel est confronté le système NEWS reste celui des finances. En effet, le fonctionnement du système (de la collecte à l'analyse des données) entraîne des frais. Par ailleurs, la mise en œuvre des actions de prévention et des actions de suivi dans les zones de conflit, post conflit ou les zones à risque nécessite un investissement financier.

Collaboration entre les acteurs

Un autre défi à relever est celui de la collaboration entre les parties prenantes pour la mise en œuvre des actions de réponse et des recommandations formulées à leur endroit. On note également une faible interaction entre l'alerte et les mécanismes de réponse : les alertes ne déclenchent pas toujours des réponses concrètes ou rapides.

Régularité de la collecte des données et du reporting et la capacité limitée en ressources humaines

Le nombre faible des moniteurs communautaires agit sur l'efficacité de la collecte et la régularité de la soumission des incidents dans le système. La quantité restreinte des données soumises dans le système est due en partie au nombre limité des moniteurs. Moins d'incident signalé sur le système en ce qui concerne la thématique FPS en raison de la sensibilité des incidents, du non-signalement quelques fois des faits par les victimes des VBG....

Financement et investissement dans la prévention

La faible couverture internet et téléphonique dans certaines zones/villages du pays constitue des défis pour la collecte et la remontée des données.

7. Leçons apprises

Leçons apprises

- La sensibilité aux conflits dans la production des rapports, minimise les risques d'escalade des tensions et renforce notre crédibilité ;
 - L'efficacité des réponses dépend souvent de la volonté des gouvernements à réagir aux alertes précoce, ce qui n'est pas toujours garanti ;
 - L'approche sensible au genre, favorise une programmation plus inclusive ;
 - Les données de WANEP ont contribué à la prise des décisions politiques nationaux et régionaux ;
 - Les outils technologiques (SMS, applications, plateformes de signalement) améliorent l'efficacité, mais doivent être accompagnés de formation, d'accès et d'appropriation. ;
- La collaboration entre tous les acteurs impliqués dans l'alerte et la réponse sur le plan local et national est importante et stratégique pour tout succès en matière de prévention et de réponse rapide ;
- L'alerte est nécessaire et urgente pour envisager et pour évaluer les initiatives de réponse ;
- Les communautés locales sont des capteurs stratégiques, l'expérience a montré que les populations locales perçoivent les signaux faibles bien avant les institutions. Leur inclusion dans les systèmes d'alerte améliore la précision et la rapidité. Ce qui justifie le choix des moniteurs au sein de leurs communautés ;
- L'ancre communautaire est essentiel : les mécanismes les plus efficaces sont ceux qui intègrent les communautés locales, car elles sont les premières à détecter les signes avant-coureurs. Les systèmes purement étatiques ou technocratiques manquent souvent d'ancre terrain ;
- La volonté politique reste un facteur clé : là où les dirigeants politiques soutiennent activement le mécanisme d'alerte, les résultats sont plus visibles ;
- L'importance de la formation et de la sensibilisation : le personnel impliqué (forces de sécurité, OSC, journalistes, autorités locales) doit être formé de manière continue pour maintenir l'efficacité du système ;
- La collaboration entre les systèmes nationaux d'alerte précoce et les systèmes d'alerte précoce de la CEDEAO (ECOWARN) et de l'Union africaine (CEWS) est une relation stratégique à cultiver pour prévenir, mitiger et transformer les crises dans tous les domaines ;

- La collaboration régionale sauve des vies : lorsqu'il y a échange d'informations entre pays voisins, les réponses sont plus cohérentes et efficaces (ex. : gestion transfrontalière des conflits, menaces sécuritaires ou criminalités transnationales) ;

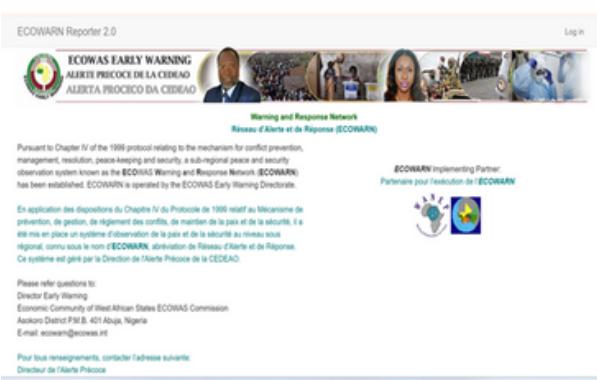
- Les mécanismes informels (traditionnels) de prévention et gestion des conflits/incidents méritent d'être renforcés et accompagnés pour leur efficacité et leur contribution à l'alerte et à la réponse.

8. Expériences de bonnes pratiques en matière d'alerte précoce et de réponse rapide

Au-delà du Togo

Avec les commissions de la CEDEAO et de l'UA

Le partenariat stratégique que WANEP a avec ces institutions lui permette de partager régulièrement des données sur la sécurité humaine, de faire des plaidoyers. Ces données sont utilisées par ces institutions pour élaborer des politiques publiques régionales et continentales et engager des actions de réponse à travers la diplomatie préventive, la mise en œuvre de projets régionaux et nationaux.



Source : <https://ecowarn.ecowas.int/>

Avec la Commission de l'UEMOA

WANEP a signé au cours de cette année 2025, un mémorandum d'entente avec l'UEMOA dans le cadre de la mise en place et de l'opérationnalisation de son mécanisme de Veille et d'alerte précoce (MeVap), ceci en lien avec le Chantier de Paix et de Sécurité de l'institution. L'organisation à travers ce partenariat fournira des données à l'UEMOA et l'accompagnera dans la mise en œuvre de ce programme.

Au Togo

- Collaboration avec le CIPLEV dans la prévention et la lutte contre l'Extrémisme violent au Togo
- Collaboration avec l'ANPC dans l'animation de la Plateforme Nationale de Réduction de Risque de Catastrophe et dans l'opérationnalisation du Centre National des Opérations d'Urgence (Questions de sécurité environnementale et conflictuelles)
- Collaboration avec la Croix Rouge Togolaise dans le cadre de la Communauté de Pratiques pour la Réduction des Risques de Catastrophes et l'Adaptation aux Changements Climatiques (CdP RRC/ACC).

9. Analyse des risques envisageables

L'analyse des défis sécuritaires actuels au Togo sur toutes les thématiques, indique des risques de différents ordres, pouvant affecter plusieurs secteurs du pays.

9.1. Risque de violence et des perturbations sociales

Les remous socio-politiques relatives à la dénonciation de la réforme Constitutionnelle adoptée le 19 avril 2024 par l'Assemblée Nationale, promulguée le 6 mai 2024 et d'autres évènements ont engendré une série de protestations portées par des partis politiques d'opposition, des influenceurs et "activistes web" dont certains de la diaspora.

Ces mobilisations ont débouché sur des manifestations, des destructions de biens publics et privés, des décès, des blessés et une série d'arrestations présentant un risque de violence. Cette situation a connu une avancée positive considérable à l'orée de l'année 2026 par la libération sur grâce présidentielle de prisonniers desquels peut-on compter des détenus politiques. WANEP-Togo salue cette initiative de l'autorité.

9.2. Risque de fragilisation de la cohésion sociale

Le phénomène de désinformation, de discours haineux et d'autres formes d'attaques verbales, que connaît le pays depuis quelques mois risque de s'intensifier et de fragiliser la cohésion sociale et l'unité nationale. La participation de présumés individus armés non identifiés aux manifestations, en violation des principes de l'État de droit risque de raviver les tensions sociales et les souvenirs douloureux liés à l'histoire politique du pays. Cette situation constitue une menace pour la stabilité nationale et la sécurité humaine, pouvant remettre en cause les progrès réalisés en matière de justice transitionnelle et de cohésion sociale. Le pays fait déjà face à une situation sécuritaire préoccupante caractérisée par les incursions terroristes surtout dans sa partie septentrionale, le banditisme et les déplacements forcés⁸ de population.

9.3. Risque sécuritaire

En plus, les pays limitrophes du Togo tels que le Bénin et le Burkina Faso sont éprouvés par le terrorisme et l'extrémisme violent, augmentant ainsi les risques sécuritaires, l'infiltration de groupes opportunistes et la marginalisation de certains groupes.

Il est important de souligner que toute instabilité qu'elle soit politique ou sécuritaire au Togo pourrait avoir des répercussions sur la paix, la stabilité et la sécurité de toute l'Afrique de l'Ouest.

⁸ Selon l'infographie du mois de mai 2025 du Bureau des Nations Unies pour les Réfugiés, le Togo accueille 10171 déplacés internes, 3294 demandeurs d'asile et 51328 réfugiés ; accessible au <https://data.unhcr.org/en/documents/details/117268>

9.6. Risques environnementaux et sanitaires

Le Togo est confronté à des risques environnementaux tels que les vents violents, les inondations, l'érosion côtière, et les impacts liés à la variabilité du régime des pluies. Ces risques si rien n'est fait pour les réduire, continueront par entraîner des perturbations pour la population, la destruction des cultures des paysans diminuant ainsi la disponibilité alimentaire locale et entraînant une hausse des prix des denrées alimentaires. De même si aucune mesure n'est prise, les vents violents vont toujours impacter les infrastructures disponibles en l'occurrence les toitures des écoles, des marchés et d'autres bâtiments publics. L'avancée de la mer est une menace réelle avec des impacts directs sur les biens, routes, et infrastructures du pays.

Une gestion coordonnée des risques, incluant une surveillance rigoureuse des maladies épidémiques, une amélioration des infrastructures sanitaires contribueront à limiter ces impacts.

Les mesures de prévention (gestes barrières, hygiène, contrôle des aliments, gestion des rongeurs) seront cruciales pour limiter la propagation des infections et protéger la santé publique.

RECOMMANDATIONS

10. Recommandations

Au Gouvernement

1. Favoriser davantage les cadres de promotion de l'espace civique et la protection des droits humains ;
2. Mettre en place un cadre de concertation Etat -société civile pour un dialogue inclusif et efficace avec la société civile ;
3. Continuer de renforcer d'une part la coopération avec les forces armées des pays voisins ainsi que les autres mécanismes régionaux existant pour partager des renseignements et coordonner les opérations transfrontalières et d'autre part l'efficacité des mécanismes nationaux (CIPLEV et PURS) pour l'atteinte des objectifs qui leurs sont assignés ;
4. Initier un dialogue socio-politique inclusif avec la participation des partis politiques, de la société civile, des leaders religieux et communautaires, des groupes de jeunes et de femmes puis des délégués de la diaspora y compris les influenceurs pour une sortie pacifique de crise ;
5. Continuer de renforcer les actions civilo-militaires en développant des offres de services de l'action sociale des armées en complément du régime social général pour instaurer la confiance et encourager la collaboration ;
6. Evaluer et accentuer la mise en œuvre des projets de développement conduit par le Programme d'Urgence de Renforcement de la Résilience et de la Sécurité des communautés (PURS) dans les milieux défavorisés au Togo et plus particulièrement dans la région des Savanes ;
7. Continuer de renforcer la législation nationale en matière de cybersécurité et les mécanismes de prévention et de réponse face à la cybermalveillance ;
8. Renforcer davantage la cohésion sociale, évaluer et accentuer la mise en œuvre des projets de développement dans les milieux défavorisés au Togo ;
9. Continuer le renforcement des capacités des forces de l'ordre sur les principes de légalité et de respect des droits humains lors de l'encadrement des manifestations publiques ;
10. Evaluer et renforcer davantage les mesures de prévention et de gestion des incendies dans les espaces publics ;
11. Renforcer la législation en matière de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées ainsi que les pouvoirs du HAPLUCIA et de l'ARCOP dans leur mandat ;
12. Organiser les états généraux du transport routier et accélérer l'opérationnalisation officielle des radars pour renforcer les mécanismes de sécurité routière ;

14. Renforcer les instruments, les mécanismes nationaux et endogènes de réponse à la violence sexiste, adopter et vulgariser davantage de textes et dispositions légales sur les violences basées sur le genre ;
15. Mettre en place des mesures fiscales et douanières visant à réduire le prix des produits de première nécessité tels que les aliments, le carburant et les médicaments, afin d'alléger le poids financier des ménages togolais les plus vulnérables ;
16. Développer et élargir des programmes de protection sociale, notamment par des aides ciblées et des subventions directes aux ménages à faibles revenus, pour atténuer l'impact de l'inflation et garantir un accès minimum aux services essentiels ;
17. Encourager la production locale à travers des incitations financières et techniques, réduisant ainsi la dépendance aux importations et stabilisant les prix sur le marché intérieur grâce à une offre accrue de biens produits au Togo.

Aux partenaires au développement

1. Aider l'Etat togolais à continuer par renforcer les équipements de pointe des FDS pour les opérations sur le terrain en matière de lutte contre la criminalité organisée et l'extrémisme violent ;
2. Continuer par multiplier les programmes de développement socio-économique dans les zones touchées par la violence terroriste, ce qui peut réduire les conditions favorisant l'extrémisme ;
3. Continuer par soutenir l'Etat dans le renforcement des actions civilo-militaires en développant des offres de services de l'action sociale des armées en complément du régime social général pour instaurer la confiance et encourager la collaboration ;
4. Appuyer les Organisations de la Société Civile dans leurs actions de transformation sociale ;
5. Financer et accompagner des projets de développement agricole, industriel et commercial locaux afin d'accroître la production nationale, réduire la dépendance aux importations et contribuer à la stabilité des prix des produits essentiels ;
6. Soutenir des initiatives de respect des droits humains et de liberté d'expression.

A la société civile

1. Encourager et soutenir des efforts de médiation et de dialogue entre les acteurs clés pour une résolution pacifique de la crise socio-politique ;
2. Renforcer la synergie d'action dans les activités de plaidoyers politiques du gouvernement
3. Poursuivre des actions de sensibilisation à l'endroit de la population pour atteindre les objectifs de transformation des conflits ;
4. Multiplier les initiatives pour veiller à la sauvegarde d'un climat de paix
5. Sensibiliser les populations sur les risques liés à la privatisation de la sécurité et à la banalisation des groupes armés ;
6. Encourager des initiatives entre communautés et forces de sécurité en vue du renforcement de la cohésion FDS – civils ;
7. Poursuivre le monitoring des droits humains et la veille citoyenne pour un dispositif d'alerte précoce et de réponse rapide efficace ;
8. Mettre en place un cadre de concertation multi-acteurs entre OSC (plateformes, coalitions, réseaux engagés sur les thématiques Paix – sécurité – Droits humains).

Aux activistes et partis d'opposition

1. Éliminer les discours haineux en privilégiant des messages non-violents ;
2. Opter pour des revendications et initiatives pacifiques.

Aux citoyens

1. Adopter une posture responsable et non violente, en privilégiant le dialogue et la culture de paix dans les communautés,
2. Signaler la présence ou les agissements d'individus armés non identifiés aux autorités ou aux organisations de défense des droits humains,¹⁵
3. Lutter contre les fake news et les deepfakes sur les réseaux sociaux,
4. Continuer de collaborer avec les Forces de Défense et de Sécurité dans les efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, le radicalisme et toutes formes de criminalités organisées (banditisme, enlèvements, braquages...) ;
5. Bien cuire la viande et les produits d'origine animale avant de les manger, éviter toute consommation de produits avariés ;
6. Pour réduire les accidents de circulation, respecter la réglementation en vigueur en matière de limitation de vitesse éditée par le gouvernement.

Aux médias

A l'endroit du tribunal des pairs

1. Renforcer le contrôle déontologique sur le traitement de l'information sécuritaire afin d'éviter les discours sensationnalistes ou anxiogènes ;
2. Repenser ou renforcer les mesures prévues par les codes de conduite spécifique pour la couverture médiatique des incidents sécuritaires, afin de protéger les victimes, les témoins et les sources ;
3. Mettre en place un mécanisme de suivi et de sanctions graduées en cas de désinformation ou de manipulation volontaire de faits sécuritaires ;
4. Initier des projets de formation sur l'édification de la paix au profit des journalistes ;
5. Organiser des journées de sensibilisation sur la paix sociale à l'endroit des journalistes ;
6. Initier des prix annuels pour récompenser des journaux qui ont le plus vulgarisé des articles sur l'édification de la paix

A l'endroit des patrons de presse

1. Capaciter davantage et sensibiliser les rédactions aux enjeux de sécurité et à l'impact des publications sur la stabilité sociale ;
2. Adopter des politiques éditoriales claires pour éviter la diffusion de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur les incidents ;
3. Encourager le journalisme de solutions : au-delà de rapporter les faits, mettre en avant les initiatives de prévention et de résolution des conflits ;
4. Renforcer les capacités des journalistes sur les questions liées à la paix et à la sécurité ;
5. Créer dans leur canal une rubrique abordant les sujets relatifs à l'édification de la paix sociale ;

6. Encourager les journalistes qui gèrent les rubriques liées à la politique et à la sécurité à faire des recherches sur les questions touchant à la paix ;
7. Renforcer au sein des rédactions un mécanisme de suivi interne régulier de la couverture médiatique pour corriger rapidement les dérives avant toute publication ou présentation de journaux.

A l'endroit des journalistes

1. Vérifier systématiquement les informations avant publication, en croisant les sources.
2. Respecter la confidentialité des personnes impliquées dans les incidents sécuritaires pour éviter les représailles ou stigmatisations.
3. Adopter un langage neutre et factuel pour éviter d'attiser les tensions communautaires ou politiques.
4. Renforcer les compétences via des formations continues en journalisme sécuritaire, en prévention, gestion, résolution et transformation des conflits, en fact-checking et en couverture des crises ;
5. S'intéresser davantage aux sujets relatifs au genre, à la criminalité organisée, à l'extrémisme violent, à la démocratie et gouvernance, à la sécurité environnementale... ;
6. Prendre en compte la sécurité personnelle lors de la couverture sur le terrain, en utilisant des équipements de protection et en suivant les protocoles établis.

CONCLUSION

- *Résumé des principaux points du rapport*

Dans sa mission de contribution à la consolidation de la paix dans une approche de non-violence et de tolérance, le système NEWS du WANEP-Togo joue un rôle capital à travers la collecte, l'analyse des données afin d'alerter sur toute situation pouvant menacer la sécurité humaine. En effet, l'animation des systèmes d'alerte précoce constitue un travail d'équipe qui favorise l'existence d'une base de données sur les conflits et les menaces sécuritaires. Il permet également une meilleure appréciation du risque sécuritaire dans le temps et dans l'espace, ainsi que l'existence d'analyses pertinentes suivies de recommandations faites aux décideurs.

Ce rapport a mis en lumière les défis complexes auxquels notre pays le Togo est confronté en matière de sécurité humaine durant cette année 2025, ainsi que la contribution de la branche togolaise du Réseau Ouest Africain pour l'Édification de la Paix (WANEP-Togo) à travers son Système National d'Alerte Précoce (NEWS). Les données analysées révèlent sur la période considérée, une augmentation préoccupante des incidents liés aux défis de démocratie et de gouvernance ; à la persistance du phénomène de criminalité organisée et à l'extrémisme violent ; à la recrudescence des violences basées sur le genre (VBG) malgré les différents efforts des acteurs impliqués. A ces défis sécuritaires s'ajoutent l'augmentation inquiétante des risques de sécurités environnementales et sanitaires. Il est important de souligner l'importance d'une approche globale, collective et inclusive de la sécurité humaine. Le rôle de la société civile, à l'instar de WANEP-Togo, est essentiel dans ce processus.

Les actions entreprises par notre organisation, telles que : les alertes, les plaidoyers politiques, les ateliers de renforcement de capacités des citoyens, des OSCs, des acteurs étatiques ; les projets de résilience économique et le renforcement des capacités, ont un impact positif sur la prévention des conflits. Cependant, des défis persistent, notamment en matière de financement, de collaboration entre les acteurs et de capacité en ressources humaines. Face à ces enjeux, il est crucial de renforcer la collaboration entre l'État, les partenaires internationaux, la société civile, les citoyens et surtout les médias (le 4^{ème} pouvoir). La prévention des conflits est un investissement essentiel pour une paix durable. Nous plaidons donc que : l'État togolais renforce davantage les mesures de protection des droits humains et de promotion de l'espace civique, ainsi que les mécanismes de prévention et de lutte contre la criminalité organisée et l'extrémisme violent. Qu'il renforce et multiplie des programmes de protection sociale afin de lutter contre la pauvreté et la cherté de la vie. A l'endroit des partenaires au développement, nous vous encourageons à soutenir les efforts de l'État et de la société civile, notamment dans les zones touchées par l'extrémisme violent, en multipliant les programmes de développement socio-économique et en renforçant les équipements de pointe des forces de sécurité, sans oublier de soutenir des initiatives de respect des droits humains et de liberté d'expression. Quant à la société civile, nous lançons un appel à renforcer notre synergie d'action dans les activités de plaidoyer et à poursuivre ensemble nos efforts de sensibilisation pour la prévention, la résolution et transformation des conflits. Le monde des médias n'est pas du reste, le temps est venu pour ce secteur de s'impliquer davantage sur le terrain de la paix et de la sécurité.

Merci à nos partenaires



Brot
für die Welt



Australian Aid



Norwegian Embassy
Accra



AMBASSADE DU DANEMARK



Fonds canadien d'initiatives locales
Canada Fund for Local Initiatives



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



PARTNERS GLOBAL
Together for Democratic Change



Sweden
Sverige

With funding from
Austrian
Development
Cooperation



GIGA



unicef pour chaque enfant



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie



giz

Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



newsmanager-togo@wanep.org / wanep-togo@wanep.org